

# PRÉFACE

## de Titiou Lecoq



À l'école, comme je l'ai déjà raconté, les femmes étaient à peu près totalement absentes de mes cours d'histoire, depuis le CP jusqu'à la terminale. En français, ce n'était pas tellement mieux. Si je cherche dans ma mémoire les auteurs que j'ai étudiés me viennent : La Fontaine, Pagnol, Molière, Boris Vian, Racine, Corneille, Rabelais, Hugo, Zola, Rousseau, Voltaire.

Le constat était clair : la littérature était une affaire d'hommes. Selon mes professeurs, cette surreprésentation s'expliquait simplement. Les hommes avaient davantage écrit, alors que les femmes avaient été empêchées par les circonstances. Elles avaient été assignées au foyer et n'avaient pas pu consacrer leur vie à créer une œuvre. Il ne fallait donc pas voir dans les anthologies littéraires une quelconque marque de sexisme, mais simplement le reflet d'une réalité historique. Ainsi, la prestigieuse collection de la Pléiade expliquait en 2014 : « Nous sommes loin de la parité, il est vrai ; mais force est de constater que l'histoire littéraire elle-même s'écrit au masculin jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle ; et il n'est pas à la portée de la collection, si bienveillante soit-elle, de la corriger. »

D'ailleurs, preuve supplémentaire de cette absence de sexisme, quand certaines écrivaines avaient réussi à

échapper à cet esclavage, on ne manquait pas de leur faire de la place, ainsi de Marie-Madeleine de Lafayette, Germaine de Staël ou George Sand.

Cette idée de la femme empêchée, on la retrouve dans un livre important, *Une chambre à soi* de Virginia Woolf<sup>1</sup>. L'autrice se demande quel aurait été le destin de la sœur de Shakespeare. S'il avait eu une sœur aussi douée que lui et désireuse d'écrire, aurait-elle pu réussir ? Woolf conclut que non, que cette femme, Judith, aurait fini pauvre et désespérée à cause d'une société qui lui aurait interdit de concrétiser ses ambitions artistiques. Ce que Woolf ne pouvait pas savoir en 1929, c'est que Shakespeare a eu des sœurs.

Un paquet.

Des femmes qui ont écrit, il y a en toujours eu, malgré ce que croit la Pléiade. Parce que l'on imagine que la condition des femmes va forcément d'un état d'asservissement total vers la libération, on pense que les femmes du passé étaient enfermées dans leurs maisons. C'est faux. Comme vous allez le découvrir avec ce livre, les femmes, dès le Moyen Âge, écrivaient. Des poèmes, des pièces, des mémoires. Elles parlaient d'histoire, de politique, de pouvoir. Elles défendaient leurs idées, elles prenaient position dans les débats de leur temps. Elles s'appelaient Azalaïs de Porcairagues, Na Castelosa, Anne de France, Marguerite de Navarre, Catherine de Parthenay.

Mais il y a encore plus étonnant. Non seulement les femmes artistes existaient, mais en plus, certaines d'entre elles rencontraient le succès. Elles étaient publiées, elles étaient lues, elles existaient dans la vie artistique et intellectuelle de leur époque.

---

1 Retraduit sous le titre *Un lieu à soi* par Marie Darrieussecq (Denoël, 2016), ce livre est initialement paru en 1929 sous le titre *A Room of One's Own* (Hogarth Press). [nde]

C'est par la suite qu'elles ont été effacées de nos mémoires et de nos bibliothèques. Certaines ont été victimes de calomnie, on les a soupçonnées de ne pas être les véritables autrices de leurs livres, d'autres ont été purement effacées des anthologies. Ce faisant, leurs œuvres n'ont plus été éditées, et nous avons oublié qu'elles avaient existé. Si on ne pouvait pas citer d'écrivaines du Moyen Âge, c'est qu'il n'en avait pas existé.

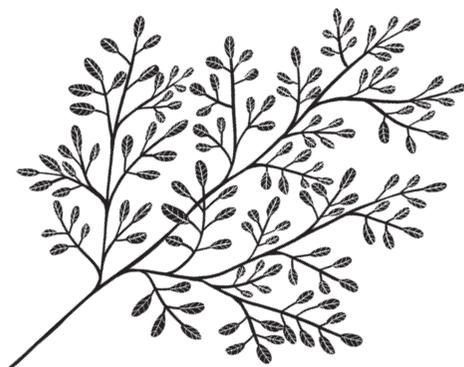
Il a fallu tout le travail des historiennes pour retourner aux sources et retrouver ces femmes, pour renouer le fil avec notre passé.

Nous vivons un moment de remise en lumière de ce que l'on appelle notre matrimoine. (Terme juridique qui existait justement au Moyen Âge et servait à désigner les biens dont on héritait par sa mère, différenciés du patrimoine hérité du père.) On me demande souvent où lire ces femmes dont on découvre qu'elles ont existé. Des profs qui souhaitent les intégrer à leurs cours ne savent pas forcément vers quelles ressources se tourner. Le livre que vous avez entre les mains est une réponse.

Lisez-les ici, et vous découvrirez que le plus troublant est de réaliser à quel point leurs paroles sont encore d'actualité. Comment leurs préoccupations et les nôtres se rejoignent. Nous n'avons rien inventé, et on s'en convainc d'autant plus quand on découvre, comme vous allez avoir la chance de le faire, des œuvres telles que *Les Misères de la femme mariée* de Nicole Estienne, publié en 1587.

Ce livre permet également de répondre au second argument de ceux qui justifiaient l'absence de femmes dans les anthologies. Ils ne le disaient jamais clairement, mais en sous-texte, l'implicite, c'était que même si quelques-unes avaient réussi à échapper à l'oubli total et à exister dans les manuels, ils les considéraient comme inférieures

aux hommes. Leurs œuvres ne valaient pas autant – d'où la petitesse de l'espace qui leur était accordé. Grâce à cette anthologie, libre à chacune et chacun de juger de la qualité de leurs œuvres et de la place qu'il est temps de leur rendre.



# INTRODUCTION



« Autrice » : si vous employez aujourd’hui ce mot quotidiennement, vous savez probablement dater la période à laquelle vous l’avez adopté dans votre vocabulaire. Il signe en effet depuis peu son grand retour dans la langue française où il semble à nouveau faire sa place. Et si vous ne l’employez pas encore, avouez qu’il est tentant ! Car s’il peut encore sonner étrange à certaines oreilles, c’est seulement parce qu’il a été banni de notre langue depuis plusieurs siècles.

Eh oui ! « Autrice » n’est pas un mot inventé par les féministes de la vague #MeToo, mais un ancien terme qui nous vient du latin *auctrix* et qui a été employé couramment en France jusqu’au xvii<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. À cette époque, l’Académie française, créée dès 1635, a pour mission de définir le bon usage de la langue française, notamment à travers une réforme de l’orthographe et l’établissement de règles de grammaire, et d’élaborer les premiers dictionnaires. Les choix orientés qu’opèrent les académiciens, avec l’appui de certains hommes de lettres, modifient durablement l’usage du français. En confondant par exemple volontairement genres biologiques et genres grammaticaux, ils conçoivent

---

2 Pour l’histoire complète de ce mot, lire Aurore Évain, « Histoire d’autrices de l’époque latine à nos jours », dans SÊMEION, Travaux de sémiologie n°6, « Femmes et langues », Université Paris Descartes, 2008.

la fameuse règle grammaticale dite du « masculin qui l'emporte sur le féminin » – convaincus que le masculin est le genre le plus noble<sup>3</sup>. Cette règle vient balayer l'autre règle qui prévalait jusqu'alors, bien plus égalitaire, dite « règle de proximité », qui consistait à accorder l'adjectif avec le nom le plus proche (« les hommes et les femmes sont belles »). Ils décident également d'user de leur nouvelle autorité afin de proscrire l'usage de nombreux noms communs féminins, désignant principalement des fonctions liées au pouvoir ou des activités intellectuelles, comme « maïresse », « peintresse », « médecine » et, donc, « autrice ». Au moment même où le statut d'écrivain et d'écrivaine se professionnalise, ce mot est ainsi condamné et effacé des dictionnaires.

Bien sûr, des femmes se sont insurgées à toutes les époques. Au xviii<sup>e</sup> siècle, Madame de Beaumer, journaliste et directrice du *Journal des Dames* durant plus d'un an, revendique ainsi le statut d'autrice, comme le fera Marie-Louise Gagneur à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.

En 2019, c'est pourtant encore un avis défavorable que l'Académie française rend en ce qui concerne l'emploi du mot « autrice ».

La bataille menée contre ce terme est donc vieille de plusieurs siècles. Pourquoi ? En le bannissant, ces hommes proscrivent aussi la fonction qu'il représente : celle des femmes qui écrivent et publient. Ils décrètent ainsi que les autrices ne sont pas légitimes et ne l'ont jamais été. Tout comme le mot qui les représente, celles-ci seront effacées du récit de l'histoire littéraire par ces mêmes hommes qui refusent de leur laisser leur place dans le domaine des lettres.

---

3 « Lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte », a ainsi écrit l'abbé Bouhours en 1675 – pour ne citer que lui.

Pourtant, des autrices créent depuis que l'écriture a été inventée. La première œuvre écrite de l'humanité dont nous ayons gardé la trace provient ainsi de la main d'une femme, Enheduanna, une poétesse originaire de l'extrême sud de la Mésopotamie antique qui a vécu vers 2300 avant notre ère. Depuis, les obstacles qui se sont opposés à ces femmes ont été nombreux. Virginia Woolf, dans son essai *Une chambre à soi* auquel Titiou Lecoq a déjà fait référence quelques pages plus haut<sup>4</sup>, examine ce qui a empêché les femmes de s'épanouir dans la création littéraire : un accès difficile voire interdit à l'éducation ; des conditions matérielles inadaptées avec notamment un défaut d'indépendance financière ; les entraves que représentent la vie maritale et l'enfantement ; sans oublier les discours et le contexte misogynes qui délégitiment les femmes et les excluent de toutes les activités intellectuelles. De l'absence de noms de femmes sur les couvertures et à l'intérieur des ouvrages que comportent les bibliothèques, elle déduit que seul un destin tragique attend celles qui souhaitent devenir écrivaines. Mais Woolf ignore à quel point l'histoire des femmes a été effacée, déjà depuis plusieurs siècles.

L'intérêt des femmes pour leur propre histoire n'est pourtant pas nouveau. Déjà Christine de Pizan – comme probablement d'autres avant elles –, puis d'autres autrices à toutes les époques, se considèrent comme les héritières de leurs ancêtres de lettres, notamment en signant des préfaces où elles inscrivent leurs œuvres dans la lignée de celles qui les ont précédées. Puis, au moins à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, certaines établissent aussi des anthologies. Louise-Félicité de Keralio publie ainsi la *Collection*

---

4 Voir page 8. Virginia Woolf, *Un lieu à soi*, traduction de Marie Darrieussecq, Denoël, 2016.

*des meilleurs ouvrages français, composés par des Femmes* (1786-1789), restée inachevée. Ces témoignages et ces ouvrages ont eux aussi disparu de nos mémoires. À partir des années 1970, des historiennes s’emparent du sujet et ancrent – espérons-le – plus durablement leurs recherches.

Si peu d’autrices nous sont aujourd’hui connues, ce n’est donc ni parce qu’elles n’ont pas existé, ni parce qu’elles seraient tombées par hasard dans les oubliettes du temps. On peut identifier plusieurs raisons à cet effacement qui résulte d’intentions malhonnêtes et de pratiques misogynes.

Du Moyen Âge à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, les femmes ne sont pas encore attaquées violemment lorsqu’elles entreprennent d’écrire, puis de publier. Les autrices, principalement des princesses et des femmes de pouvoir, font peu à peu leur place, et les genres littéraires qu’elles explorent sont de plus en plus variés. C’est au xvii<sup>e</sup> siècle, lorsqu’elles remportent les plus grands succès littéraires, à l’instar de Madeleine de Scudéry (voir p. 190) et son œuvre en plusieurs volumes *Artamène ou le Grand Cyrus* (1649-1653), que les assauts misogynes à leur encontre se font véhéments. Dès cette période, l’expression « s’ériger en écrivaine<sup>5</sup> » se répand massivement et désigne les femmes qui publient leurs propres textes. Plus que tout, on condamne leur ambition, on fulmine contre celles qui osent vouloir se hisser aux niveaux des hommes. Le camp misogyne juge « dégoûtantes » ces femmes qui s’octroient ainsi le droit de créer des œuvres artistiques et intellectuelles, qu’on espère bien leur ôter. Un des ressorts utilisés contre elles consiste à les tourner en ridicule et à se moquer de leurs

---

5 On doit à Chapelain la première occurrence écrite de cette expression, dans une lettre envoyée en 1639 à son ami Guez de Balzac : « Il n’y a rien de si dégoûtant que de s’ériger en écrivaine. »

œuvres. Parfois, les coups portés sont plus polémiques ; on les juge trop libres, monstrueuses ; on les accuse de mettre en danger l'ordre établi. Évidemment, leurs mœurs sont scrutées. Qu'il s'agisse d'une célibataire refusant le mariage ou d'une femme libre ayant un ou plusieurs amants, tout écart de « bonne conduite » de leur part devient un argument supplémentaire. Une autre arme de décrédibilisation massive consiste à les qualifier de « fille de », de « sœur de », de « nièce de », de « compagne de », ou de « muse de », soit de sous-entendre qu'une main d'homme a contribué à la création de leurs œuvres. Et lorsque lesdites œuvres semblent trop bonnes pour avoir été écrites par des femmes, elles sont tout bonnement réattribuées à des hommes. Après leur mort, des femmes comme Catherine Fradonnet (p. 98), Catherine Bernard (p. 261), Marie-Anne Barbier (p. 276) ou encore, tout récemment, Louise Labé (p. 88), se sont vues dépossédées de leur création.

Loin d'être des paroles en l'air, toutes ces attaques sont écrites noir sur blanc dans les premiers dictionnaires du xvii<sup>e</sup>, puis les suivants, et encore ceux d'après. Les hommes qui écrivent l'histoire littéraire ne se gênent pas pour écorner ou effacer des autrices mortes depuis plusieurs siècles. Dans un manuel qui a longtemps fait autorité, *Histoire de la littérature française* (1895), l'historien Gustave Lanson dénonce la médiocrité du style de Christine de Pizan (p. 53). Antoine Adam, historien et auteur d'une *Histoire de la littérature française au xvii<sup>e</sup> siècle* publiée en 1948, qui est encore aujourd'hui une référence, se moque de toutes les autrices de cette époque, quand il ne les ignore pas totalement (p. 177).

C'est de ce récit volontairement lacunaire et intellectuellement malhonnête que nous avons hérité. Depuis plusieurs siècles, l'histoire qui nous est transmise est fautive,

puisque la moitié de l'humanité n'y est pas représentée. Aujourd'hui, les anthologies, les manuels scolaires, les musées, les noms des rues et des établissements culturels sont le reflet d'une société qui a exclu les femmes de son histoire sur d'innombrables générations.

Mais comment accéder à des autrices qui ne nous ont pas été enseignées et que nous n'avons jamais eu l'occasion de lire ? Pour lutter contre plusieurs siècles d'invisibilisation, il faut se tourner vers le travail des historiennes et des historiens, chercheuses et chercheurs qui, depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle et encore aujourd'hui, font émerger à nouveau notre patrimoine. Cette anthologie leur doit beaucoup.

Mais d'autre part, se pencher sur l'histoire des autrices exige de se défaire de plusieurs préjugés découlant du récit historique que nous avons appris. Tout d'abord, le mythe du progrès, qui voudrait que les autrices aient bénéficié de plus en plus d'espace et de liberté pour s'exprimer et aient été progressivement acceptées et rendues visibles dans la culture occidentale. L'historienne célèbre Michelle Perrot a démontré que l'histoire des femmes n'était pas linéaire, mais faite d'avancées et de reculs. Il en est de même pour l'histoire des femmes en littérature. Au xvii<sup>e</sup> siècle, par exemple, les femmes ont inventé de nombreux genres littéraires, notamment le roman sous la forme que nous connaissons toujours aujourd'hui. Les autrices sont aussi alors très nombreuses, ce qui ne sera plus le cas jusqu'à l'époque contemporaine. Aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, la période est moins faste, comme le montrera le deuxième tome de cette anthologie.

Ensuite, il est important d'avoir en tête qu'il n'est pas possible de compléter l'histoire « officielle » de la littérature avec le récit manquant des femmes, comme s'il s'agissait d'un puzzle avec des trous. L'historienne Christine Planté, autrice

de *La Petite sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*<sup>6</sup>, l'explique ainsi : les classements esthétiques et idéologiques qui construisent le récit de l'histoire littéraire ont été pensées par les hommes. Autrement dit, l'histoire littéraire telle qu'on la connaît, fragmentée en courants de pensée et en mouvements littéraires, est marquée par les « grands noms » qui ont inscrit leurs œuvres dans ces mouvements, qui font partie d'un groupe ou, mieux, qui en ont été les chefs de file. S'intéresser à l'histoire des autrices demande de faire un pas de côté par rapport à la périodisation de la littérature telle qu'elle nous a été enseignée, où ces femmes seraient bien en peine de trouver une place.

Enfin, lire (et juger) des textes d'autrices impose d'écarter le soupçon enraciné en nous selon lequel leurs écrits seraient par essence moins bons que ceux des hommes. Notre regard sur les œuvres d'hommes est façonné depuis longtemps. Personne ne doute que les œuvres d'auteurs comme Montaigne, Molière ou Charles Perrault ont marqué notre culture de manière extraordinaire et durable. Nous avons appris à les regarder comme des génies. Or, la très grande majorité des autrices ne nous a jamais été présentée de la sorte. Notre regard sur elles est neuf. Un fossé immense nous sépare, depuis la réhabilitation du matrimoine littéraire, de la qualification de leurs écrits comme « monuments de la littérature ». Commençons donc par les lire.

Lire et faire circuler des textes de femmes, c'est rendre à nouveau visible ces autrices, bien sûr, mais c'est aussi écouter d'autres voix, embrasser des visions différentes, subjectives et poétiques du monde. C'est découvrir de nouvelles

---

6 Presses universitaires de Lyon, 2015. Voir aussi son article « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe ou point de départ d'une relecture critique ? », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, septembre 2003.

représentations de personnages féminins et de parcours d'héroïnes. C'est entendre des discours de femmes qui rendent compte de leur quotidien et de leur rôle dans la société à différentes époques. C'est enfin se réapproprier des discours féministes qui ne sont pas nés qu'au xx<sup>e</sup> siècle. L'effacement des autrices est aussi celui de leur combat. Se réapproprier ces discours est nécessaire pour sortir du rôle d'éternelles pionnières dans lesquelles les femmes qui luttent pour l'égalité et leur émancipation sont toujours et encore enfermées.

L'ouvrage que vous avez entre les mains s'appuie sur des travaux d'historiens et surtout d'historiennes, répertoriées au fil des textes, dont certaines ont accepté de relire des passages, et que nous remercions infiniment. Leurs recherches sont précieuses. Cette anthologie qui suit modestement le chemin qu'elles ont tracé a pour objectif de présenter un panorama le plus complet et accessible possible de la littérature écrite par des femmes en langue française – en langue d'oc ou en langue d'oïl pour les premiers textes – du Moyen Âge au xvii<sup>e</sup> siècle. Le territoire géographique couvert est celui de la France métropolitaine (les frontières variant selon les époques) et s'étendra à d'autres régions et pays francophones dans les prochains tomes suivant notamment l'évolution des échanges, la colonisation et les flux migratoires. Cet ouvrage n'est évidemment pas exhaustif, puisque plusieurs centaines de femmes ont écrit pendant cette large période. Les extraits de textes ont été choisis pour donner à voir la multiplicité des discours et des genres littéraires de chaque époque, mais aussi selon des critères d'accessibilité et d'après les résonances que pourrait y trouver un ou une lectrice d'aujourd'hui.

La structure des chapitres est pensée pour permettre de saisir au mieux qui sont ces femmes, les thématiques qu'elles

abondent, les genres qu'elles investissent, mais aussi – surtout – ce qu'elles ont inventé. De nombreuses autrices auraient pu se trouver dans plusieurs sous-parties puisqu'elles se sont souvent illustrées dans plusieurs genres littéraires. Enfin, les notices biographiques sont le fruit d'une vision subjective : des choix ont été faits afin de mettre en avant des faits marquants de la vie de ces femmes et de leurs écrits. Ce premier tome retrace le rôle essentiel que les autrices ont joué dans la littérature. Les sources de chaque texte sont indiquées : nous espérons ainsi que cette anthologie vous permettra de découvrir et de contribuer à ressusciter ces autrices et poétesses injustement effacées, pour (re)constituer toutes et tous ensemble notre matrimoine.

